

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1278>



Sin-Maarten (Saint-Martin) et Curaçao, anciennes colonies néerlandaises, accèdent au statut de pays autonomes



- International -
Date de mise en ligne dimanche 10 octobre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

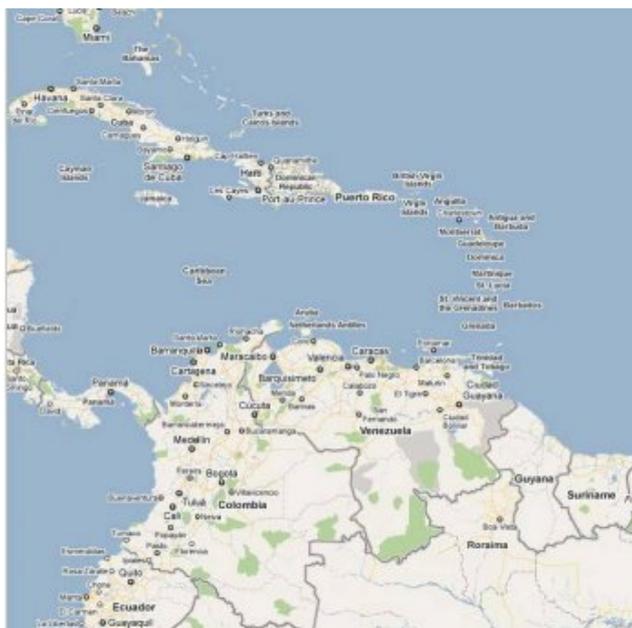
Les anciennes colonies néerlandaises de Curaçao et Sint-Maarten, dans la mer des Caraïbes, ont accédé dimanche au statut de pays autonomes rattachés au royaume des Pays-Bas.

Le statut d'autonomie prévoit que le gouvernement néerlandais restera responsable de la défense et de la politique étrangère de Sint-Maarten et de Curaçao.

Les deux îles rejoignent Aruba, qui a obtenu son statut d'autonomie en 1986, et mettent fin aux Antilles néerlandaises, qui existaient depuis 1956. Trois autres îles - Bonaire, St. Eustatius et Saba - accèdent elles au statut de municipalités spéciales autonomes des Pays-Bas.

L'île de Curaçao, qui compte plus de 190.000 habitants, se trouve à 65 km au large du Venezuela. Sint-Maarten, avec une population de 37.000 habitants, est situé sur la même île que le territoire français de Saint-Martin, rattaché à la Guadeloupe.

Les Antilles néerlandaises ont officiellement cessé d'exister



LA HAYE – Les Antilles néerlandaises, partie du royaume des Pays-Bas dans la mer des Caraïbes, cesseront d'exister à partir de dimanche : deux îles vont devenir des Etats indépendants au sein du royaume et trois autres des communes néerlandaises.

"Samedi à minuit, le pays appelé Antilles néerlandaises n'existera plus", a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère néerlandais de l'Intérieur Thijs Manten : "la composition du Royaume des Pays-Bas aura changé".

Jusqu'ici, les Pays-bas et deux anciennes colonies, Aruba et cinq îles formant les Antilles néerlandaises, formaient le Royaume des Pays-bas. Celui-ci compte désormais quatre membres : les Pays-Bas, Aruba, et les îles Curaçao

-Maarten (Saint-Martin) et Curaçao, anciennes colonies néerlandaises, accèdent au statut de pays auton

(150.000 habitants) et Saint-Martin (40.000 habitants), en vertu d'un accord signé en 2008.

Les îles de Bonaire, Saba et Saint-Eustache, qui totalisent moins de 20.000 habitants, deviennent des communes néerlandaises.

Les habitants des Antilles néerlandaises s'étaient prononcé en faveur de ces changements lors de référendums au cours des dernières années.

Curaçao et Saint-Martin auront désormais chacune leur Premier ministre, leur gouvernement, leur parlement et conservent pour le moment la monnaie des Antilles néerlandaises, le florin.

Bonaire, Saba et Saint-Eustache, qui utiliseront désormais le dollar américain, auront des "conseils insulaires", semblables à des conseils municipaux. Leurs habitants participeront aux élections législatives néerlandaises.

"Le grand avantage de tout cela, c'est qu'un pays qui ne fonctionnait pas correctement va cesser d'exister", a commenté le porte-parole du ministère néerlandais de l'Intérieur. "Cela va sortir ces îles de l'endettement et leur donner un nouveau départ".

L'accord prévoit que le gouvernement néerlandais reprenne à son compte 70% de la dette des Antilles néerlandaises, estimée environ 1,7 milliard d'euros.

Source : AFP